Hériter sans se déchirer, mission (im)possible ?



*L’héritage constitue parfois une étape délicate dans la vie d’une famille, susceptible de mettre à mal les liens au sein de la fratrie. Mécontentement, frustration, souffrance, sentiment d’injustice… entre frères et sœurs, on n’en finit pas de faire des comptes et surtout de les régler. Comment désamorcer ces conflits et préserver les liens fraternels ?*

Malheureusement, on rencontre parfois de la haine là où l’on pensait pourtant le moins la trouver : entre frères et sœurs. Les problèmes d’héritage peuvent être l’occasion de très durs affrontements. Il y a ceux qui s’estiment lésés : « Où sont passés les quelques bijoux de maman ? Disparus ? », « Notre frère aîné a voulu reprendre la maison familiale, il nous a racheté nos parts, mais en sous-estimant sa valeur réelle »… Et ceux qui sont considérés comme les favorisés, parfois même les malhonnêtes, qui ont habilement su se tailler la part du lion. En général, ils n’ont pas du tout la même perception des choses : « C’est un expert qui a estimé la valeur de la maison ! », « Même si j’ai eu quelques avantages, ce n’était que justice rendue : qui s’est occupé de nos parents malades ? »… Dans ces circonstances, il faut d’abord se demander si ces problèmes de rivalité dans la fratrie ne remonteraient pas à beaucoup plus loin dans le passé.

**La jalousie qui naît dès l’enfance**

Les jalousies qu’on retrouve au moment des héritages datent souvent de très loin. À la naissance d’un bébé, les enfants ne sont pas toujours ravis. Des luttes de pouvoir peuvent commencer très tôt : « Notre frère aîné a toujours voulu tout commander ! ». La place de chacun est un facteur important pour la formation des tempéraments, des caractères, et peut expliquer la tendance maternelle de l’un, ou encore l’agressivité latente de l’autre.

L’aîné n’est pas le cadet, et celui qui est « au milieu » peut avoir l’impression d’être le mal-aimé, l’oublié. Si peu que les parents aient eu des préférences (souvent inconscientes), ou bien aient trop fortement souligné les qualités ou les défauts de l’un d’entre eux, ces jalousies sont amplifiées. Naissent alors un désir de se « rattraper » un jour — pourquoi pas lors du partage de l’héritage — et une agressivité rentrée qui sera interprétée par les autres comme de la méchanceté. Mais comment concrètement limiter ces problèmes lorsque la question de l’héritage se pose ?

**Anticiper la succession avant le décès des parents**

La réponse peut paraître trop simple : il faut prévoir ces problèmes assez tôt. Très tôt même, ce qui veut dire dès l’enfance. Lorsque les enfants sont petits, les parents ont à leur apprendre à régler les disputes en s’expliquant et en se respectant. Ce qui évitera bien souvent une accumulation de non-dits. Mais les parents ont aussi à anticiper les problèmes de partage de l’héritage en décidant, de leur vivant, de la façon dont il aura lieu.

Un conseil de famille peut permettre alors à chacun d’exprimer ses désirs et ses objections. On pourrait craindre que certains ne viennent pas : c’est rarement le cas, vu qu’il est question d’argent ! La difficulté des parents est de n’être pas toujours objectifs s’ils n’ont pas conscience de l’existence de préférences, ou s’ils veulent concilier un désir d’équité avec leur souci d’aider davantage un enfant handicapé ou malchanceux.

**Faire appel à un tiers et surtout à l’Évangile**

Si le problème se pose après le décès des parents, par exemple sur l’estimation des biens familiaux, il est possible de faire appel à un expert et à un contre-expert (avec le risque d’entrer dans une polémique à l’infini, leur compétence pouvant toujours être mise en doute par celui qui se sent lésé). Il est aussi possible de faire appel à un arbitre accepté de tous, par exemple l’un des frères dont l’honnêteté et le désintéressement sont reconnus. Sa mission ne serait pas tellement de résoudre les problèmes matériels que d’aider chacun à exprimer son point de vue et à accueillir sans jugement hâtif l’avis de l’autre, puis d’inviter à réfléchir chaque frère et sœur sur son rapport à l’argent : « Pourquoi je tiens tellement à ce que je revendique ? », ou au contraire : « Pourquoi je souffre tant de me sentir lésé ? »

Il reste qu’il n’y a pas de solution miracle. Il faudrait surtout que chacun donne la parole à cette part d’amour (viscéral) qui l’habite, que chacun fasse un effort d’empathie pour comprendre les exigences de l’un et les frustrations d’un autre, et, dans tous les cas, soit capable de pardon plus que de jugement. On peut se permettre un petit détour par l’Évangile : « Heureux les détachés », « Que sert à l’homme de gagner l’univers ? », « Si quelqu’un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau ». Mais surtout le « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » qu’il semble indécent de rappeler à des frères qui souvent s’aiment tellement plus qu’ils ne le croient !

*Denis Sonet*